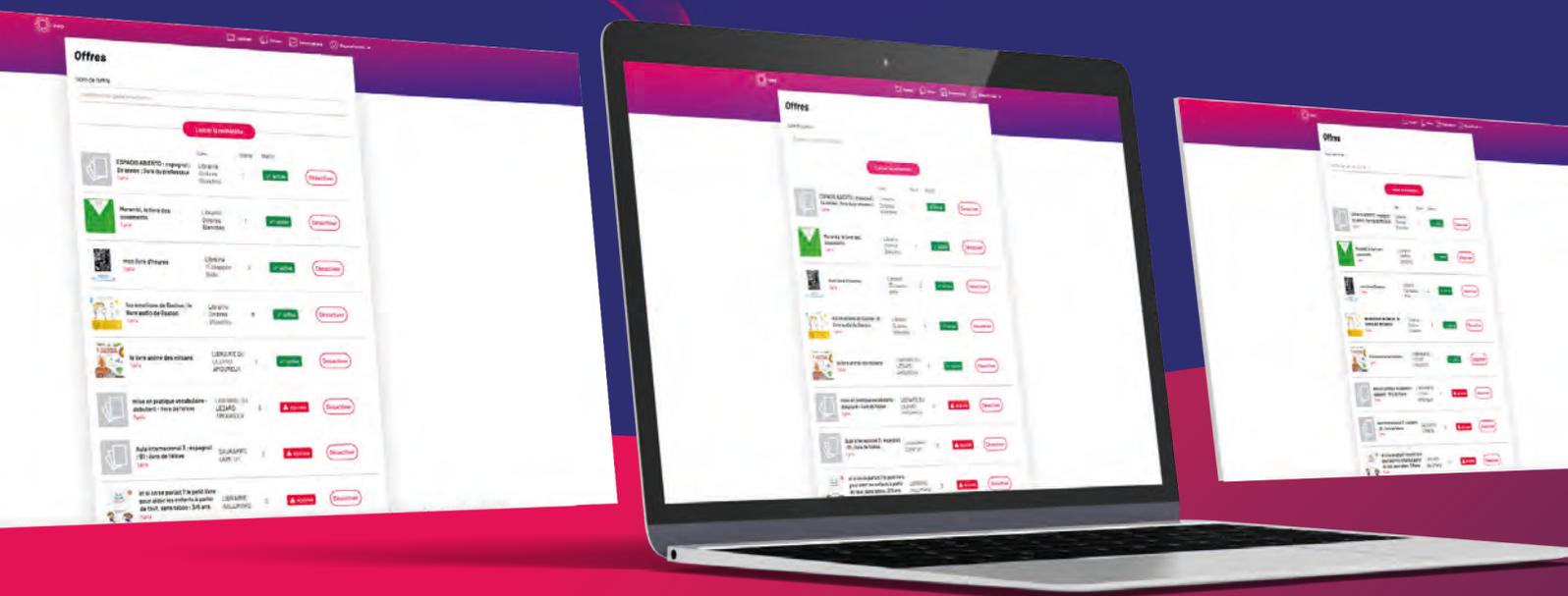


le pass Culture Pro de A à Z

guide d'utilisation à destination
des acteurs culturels

Février 2021



Partie I

Étape 1 : demande d'inscription sur pass Culture Pro

Créer votre compte professionnel

Merci de compléter les champs suivants pour créer votre compte.

Vous venez ici pour prendre connaissance des modalités de fonctionnement de votre compte professionnel. [Fonctionnement du pass Culture pro](#) [Consulter notre centre d'aide](#)

*Champs obligatoires

Adresse e-mail* pour recevoir et recevoir vos offres de pass Culture pro

nom@exemple.fr

Mot de passe* (min 8 caractères)

Maximal de caractères

Nom*

Prénom*

Numéro de téléphone*

SIREN*

J'accepte d'être contacté par e-mail pour donner mon avis sur le pass Culture*

J'ai déjà un compte

1. Inscrivez-vous sur <https://pro.passculture.beta.gouv.fr/>

2. Indiquez votre adresse email pro et créez un mot de passe de 12 caractères minimum avec chiffres, lettres, majuscules, minuscules et caractères spéciaux.

3. Indiquez vos prénom et nom, nom de la structure, numéro de téléphone et votre numéro de SIREN. Puis validez.

En cas d'échec ou de SIREN non reconnu, contactez support@passculture.app

4. Vous recevez un **mail de vérification** dans un **déla** de **15 minutes** maximum (vérifiez bien vos spams). Cliquez dessus.

Étape 5 : création d'offres

Ajouter une offre pour Place des fêtes

Renseignez les détails de cette offre, puis mettez-la en avant en ajoutant une ou plusieurs accroches.

Titre de l'offre : *

Type :

Sélectionnez un type d'offre

Le type d'offre ne peut pas être modifié une fois l'offre enregistrée.

Ajouter une offre pour Place des fêtes

Renseignez les détails de cette offre, puis mettez-la en avant en ajoutant une ou plusieurs accroches.

Titre de l'offre : *

Type :

Sélectionnez un type d'offre

Audiovisuel - films sur supports physiques et VOD

Cinéma - cartes d'abonnement

Cinéma - projections et autres événements

Conférences, rencontres et découverte des métiers

Jeux - événements, rencontres, concours

Livres papier ou numérique, abonnements lecture

Musées, galeries, patrimoine - entrées libres, abonnements

Musées, galeries, patrimoine - visites ponctuelles, visites guidées, activités spécifiques

Musique - cartes d'abonnement concerts

Musique - concerts, festivals

Musique - supports physique ou en ligne

Pratique artistique - abonnements, cours

Pratique artistique - séances d'essai et stages ponctuels

Spectacle vivant

Spectacle vivant - cartes d'abonnement

Vente d'œuvres d'art

Vente et location d'instruments de musique

Ajouter une offre pour Place des fêtes

Renseignez les détails de cette offre, puis mettez-la en avant en ajoutant une ou plusieurs accroches.

Titre de l'offre : *

Type :

Musées, galeries, patrimoine - visites ponctuelles, visites guidées, acti

Le type d'offre ne peut pas être modifié une fois l'offre enregistrée.

INFOS PRATIQUES

Structure : MINISTERE DE LA CULTURE

Lieu : Place des fêtes

Rayonnement national :

Durée :

HH:MM

Accepter les réservations duo

Email auquel envoyer les réservations : camille.touze@passculti

Place de laisser ce champ vide si vous ne souhaitez pas recevoir d'email lors des réservations

INFOS ARTISTIQUES

Description :

14 / 600 caractères

Visite guidée d'un château splendide du XVIIIème Siècle avec concert insolite

INFORMATIONS DE RETRAIT

Informations de retrait :

17 / 600 caractères

Se présenter au 12 Rue Saint-Martin |

Enregistrer et passer aux dates

Étape 2 : activation

L'équipe du pass Culture vérifie et valide votre demande (au maximum en 2 jours ouvrés, mais c'est souvent bien plus rapide). Vous recevez alors un mail d'activation. **Pensez à bien vérifier vos spams.**

Étape 3 : 1ère connexion

Bienvenue
dans la version bêta
du pass Culture pro.

Et merci de votre participation pour nous aider à l'améliorer !

*Champs obligatoires

Adresse e-mail *

Identifiant (e-mail)

Mot de passe *

Mot de passe

Mot de passe égaré ?

Créer un compte

Se connecter

Connectez-vous à la plateforme pro avec vos identifiants sur <https://pro.passculture.beta.gouv.fr/>

Étape 4 : 1ère connexion

PRO

Votre compte a été créé avec succès.

Vos structures

+ Rattacher une structure supplémentaire

Pour présenter vos offres, vous devez d'abord créer un **nouveau lieu** lié à une structure. Sans lieu, vous ne pouvez ajouter que des offres numériques.

Rechercher une structure :

Saisissez un ou plusieurs mots complètes.

OK

MINISTERE DE LA CULTURE

Nouvelle offre numérique

0 offre

0 lieu

Nouveaux lieux

► Créez votre ou vos lieu(x), c'est-à-dire **l'endroit où vous accueillez votre public.**

► Pour mémoire, votre structure correspond à votre numéro de SIREN, votre lieu au numéro de SIRET.

Vous pouvez désormais publier vos offres en suivant ce lien. Renseignez bien le type d'offre avec le menu déroulant, il ne peut pas être modifié une fois l'offre validée.

► **Vous êtes un exploitant de salle de cinéma ?** Vous avez la possibilité d'importer vos offres via l'interface Allociné.

Attention : les séances spéciales (3D, Imax, Dolby Sound...) ne sont pas éligibles

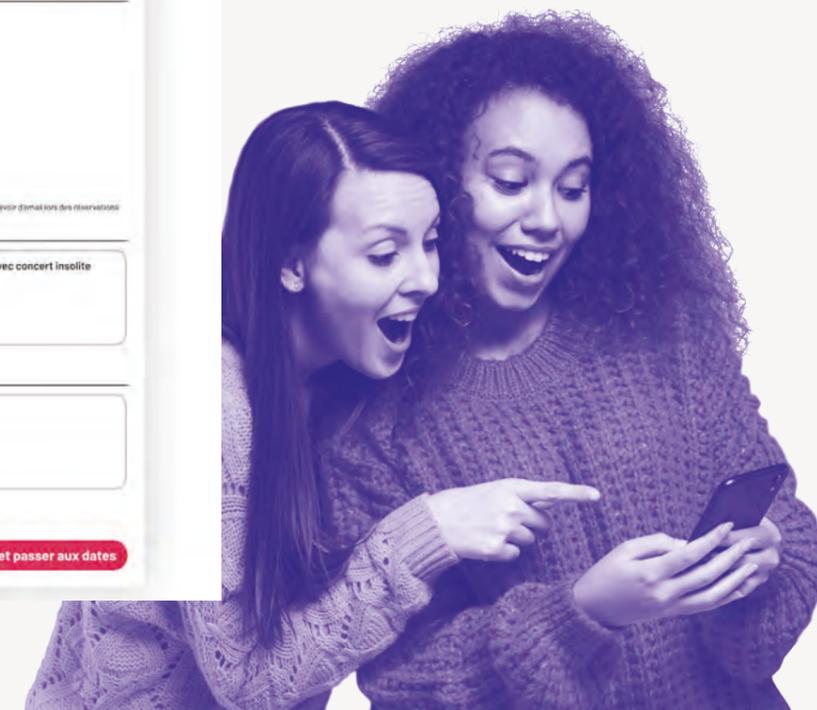
► **Vous êtes libraire ?** Publiez directement votre stock en suivant le guide pour Titlive (Dialogue) et Place des libraires (2DCOM, TMIC Ellipse, Praxiel Inférence, Livralog, Prosoft Leituro, Elanion, Byblos)

Attention : les livres scolaires et parascolaires (ISBN 3000 et 3013) ne sont pas éligibles

► **Vous proposez des places de spectacles, de concerts, de cinéma, des visites ?**

Pensez à activer l'option **Duo** pour permettre au jeune d'être accompagné et bénéficier de deux places achetées sur le pass Culture

► La case **Rayonnement national** doit être cochée uniquement pour les offres disponibles sur tout le territoire (ex : offres Pathé/Gaumont, ebooks, magazines...)



Partie II

Étape 6 : fournissez vos coordonnées bancaires

Vos structures juridiques

EMA REUNION
Structure

Détails de la structure rattachée, des lieux et des fournisseurs de ses offres.

Informations structure

SIREN : 751 948 944
Désignation : EMA REUNION
Siège social : 3 IMPASSE DES PLONGEURS - 97436 SAINT-LEU

Coordonnées bancaires de la structure

Aucune coordonnée bancaire renseignée

Renseignez vos coordonnées bancaires pour être remboursé de vos offres éligibles

[Renseignez les coordonnées bancaires de la structure](#)

1. Renseignez vos coordonnées bancaires en vous rendant soit dans «structure», soit dans «lieu». Vous avez la possibilité de renseigner un RIB par lieu si nécessaire.

2. Cliquez sur le bandeau jaune qui vous conduit sur le site **Démarches simplifiées (DMS)**.

Commencer la démarche

Créer un compte demarches-simplifiees.fr

J'ai déjà un compte

OU

S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ?

Identifier votre établissement

Merci de remplir le numéro de SIRET de votre entreprise, administration ou association pour commencer la démarche.

85331845900015

Pour trouver votre numéro SIRET, utilisez entreprise.data.gouv.fr ou renseignez-vous auprès de votre service comptable.

Valider

Mise à jour des coordonnées bancaires de remboursement des offres pass Culture pour une structure - Staging

1. Mes informations

Mon prénom *

Mon nom *

Mon numéro de téléphone *

3. Créez un compte DMS (ou connectez-vous à votre compte existant). Téléchargez votre justificatif de structure juridique dans la partie «Justificatif de l'identité» (Kbis de moins de 6 mois pour les structures privées, PV de l'AG pour les associations...) et votre RIB.

4. Si vous n'avez pas d'extrait Kbis à jour, vous pouvez en récupérer un sur infogreffe.

<https://www.infogreffe.fr/documents-officiels/demande-kbis.html>
ou <https://monidenum.fr/>

5. Cliquez sur **Déposer le dossier**. L'équipe du pass Culture vous adresse une validation dans un délai d'une semaine à 10 jours, via la messagerie DMS.

Notez bien que vous pouvez publier vos offres sans attendre cette validation, les paiements étant rétroactifs.

2. Informations relatives au responsable légal et à ma délégation de gestion financière

Justificatif de l'identité du responsable légal de votre structure ou de votre lieu *

Merci de nous fournir tout document qui justifie l'identité du responsable légal de votre structure (Kbis, délibération d'assemblée générale ou de conseil municipal...), que ce soit vous ou la personne qui vous a donné délégation de gestion financière.

Dans le cas où vous êtes seul dans votre structure, une déclaration d'auto-entrepreneur ou un extrait Kbis conviendrait.

Choisir un fichier | Aucun fichier choisi

Si vous n'êtes pas le responsable légal de votre structure ou de votre lieu

Merci d'également nous fournir tout document qui atteste de la délégation de mission de gestion financière de la part du responsable légal de votre structure ou de votre lieu, ou de nous envoyer le document ci-dessous rempli.

Veillez télécharger, remplir et joindre le modèle suivant

Choisir un fichier | Aucun fichier choisi

3. Vos coordonnées bancaires

En renseignant les coordonnées bancaires à l'échelle de votre structure, ces dernières seront appliquées à l'ensemble des lieux rattachés à votre structure pour lesquels vous n'avez pas spécifiquement indiqué de coordonnées bancaires.

IBAN *

IBAN

BIC *

BIC

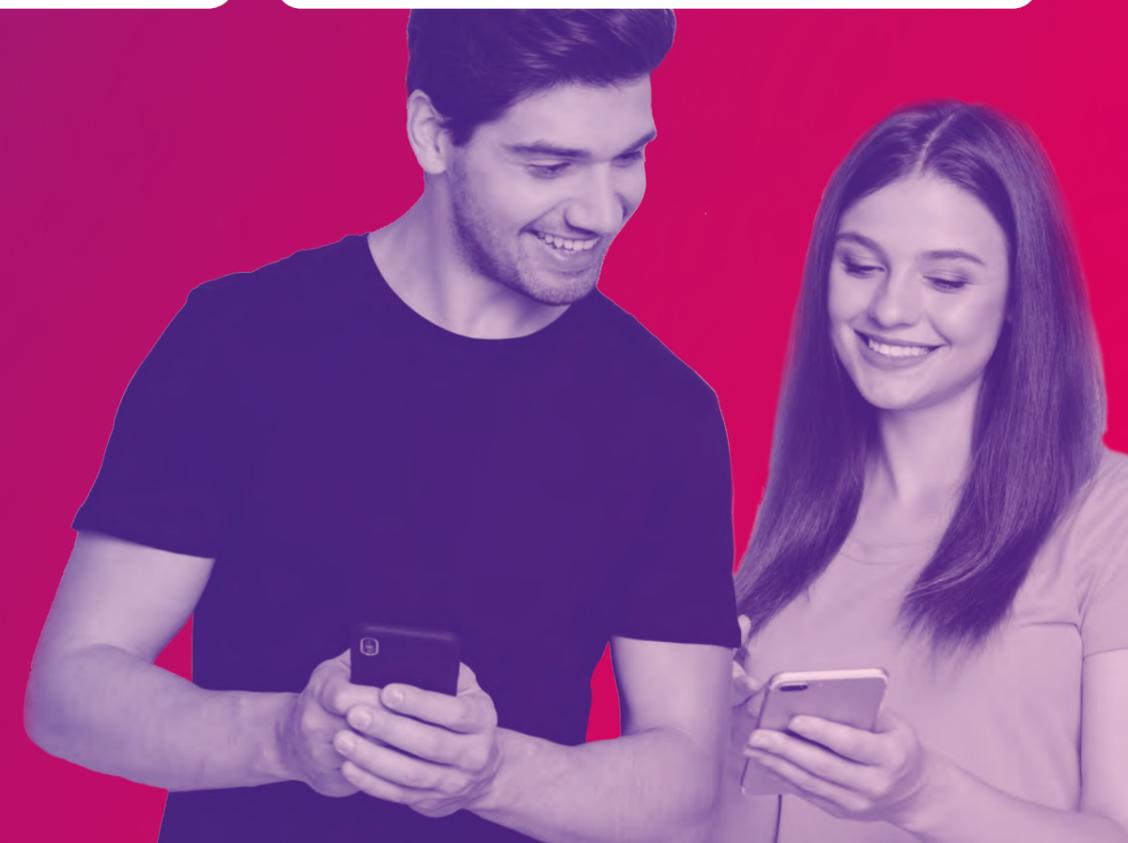
RIB *

Envoyer ci-dessous votre RIB au format PDF

Choisir un fichier | Aucun fichier choisi

Enregistrer le brouillon

Déposer le dossier



Partie III

Étape 7 : réservation

Nouvelle réservation pour le petit livre des sorcières !

Cher partenaire du pass Culture,

Félicitations, un utilisateur vient de réserver l'une de vos offres !

Offre : [le petit livre des sorcières](#)

Lieu : PAGINATION FOLIES D ENCRE

ISBN : 9782379640841

Prix : 14.95 €

Prénom : Amalia

Nom : Wainsten

Email : amalia-g5@hotmail.fr

Si des informations supplémentaires sont nécessaires à l'utilisateur pour qu'il puisse profiter de cette offre, vous pouvez lui écrire dès à présent.

Voici le récapitulatif des réservations à ce jour, également disponible [via ce lien](#) :

Total : 1

Prénom : Amalia Nom : Wainsten Email: amalia-g5@hotmail.fr

Vous pouvez consulter la liste de toutes les réservations effectuées en vous rendant dans l'onglet "[Réservations](#)" de votre compte pass Culture Pro.

Pour toute question complémentaire, vous pouvez consulter [notre centre d'aide](#) ou [nous écrire](#).

Pour chaque réservation effectuée par un jeune utilisateur (ainsi que pour les annulations), vous recevez une notification :

► Par mail (pensez bien à vérifier vos spams). Vous avez la possibilité de choisir un email distinct de celui du compte pro pour éviter d'encombrer votre boîte mail habituelle, pour cela, contactez support@passculture.app

► Via l'onglet «suivi des réservations» dans pass Culture Pro.

Cette notification vous indique l'identité de l'utilisateur ainsi que son adresse mail (vous pouvez le contacter si besoin).

Délais d'annulation :

le jeune bénéficiaire du pass Culture a la possibilité d'annuler sa commande dans un délai de 48h après sa réservation. Au-delà de ce délai, la réservation est validée.

Étape 8 : validation des contremarques

Pour les offres datées, une validation automatique se fait 48 heures après l'événement.

Pour les offres physiques (livres, CD, instruments, etc.), le délai de récupération est de 30 jours après la réservation.

Lorsque l'utilisateur se rend dans votre structure, il vous présente son code de réservation ou contremarque. **Il est obligatoire de vérifier ce code ainsi que sa pièce d'identité.**

Vous devez ensuite saisir ce code dans l'espace Guichet de pass Culture Pro. Attention de bien saisir et valider cette contremarque avant la remise du bien physique ou le début de l'événement.

Pour la bonne gestion de votre billetterie informatique, pensez à éditer tous les billets réservés, non annulés, afin d'éviter les écarts entre votre recette et le nombre de billets vendus.

Étape 9 : remboursement / paiement

- Les virements sont effectués tous les 15 jours.
- Vous pouvez suivre vos paiements via l'onglet « suivi des remboursements »

Barème des remboursements

Les achats ou les réservations d'événements, de biens matériels ou numériques sur le pass Culture entraînent systématiquement le débit du crédit de l'utilisateur, d'une valeur égale au tarif proposé sur le pass Culture (si l'offre est gratuite, le crédit n'est pas débité). Le modèle de rémunération des acteurs culturels décidé pour l'expérimentation est synthétisé dans le tableau ci-dessous.

- **Jusqu'à 20 000 € par an**, 100% du tarif de l'offre réservée ;
- **De 20 000 € à 40 000 € par an**, 95% du tarif de l'offre réservée ;
- **De 40 000 € à 150 000 € par an**, 85% du tarif de l'offre réservée, sauf pour les livres qui sont remboursés à 95% du tarif ;
- **Au-delà de 150 000 € par an**, 70% du tarif de l'offre réservée, sauf pour les livres qui sont remboursés à 95% du tarif.

Les montants des seuils s'entendent en montant cumulés par année civile et par Établissement.

L'Offreur s'engage à s'acquitter de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les Offres faisant l'objet d'un remboursement.



Plus d'informations
sur **pass.culture.fr**

Inscriptions et accès au portail Pro
sur **pro.passculture.beta.gouv.fr**

Pour toutes vos questions
support@passculture.app